

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 518

Artikel: Confédération : la ville fédérale : un test
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos candidats lavent plus blanc

C'est un peu gênant, à la fin.

Certes, plus personne ou presque n'y prête attention. Il ne se trouve même plus de moutards pour barbouiller les affiches, leur dessiner des moustaches ou caviarder leurs slogans.

Pauvres candidats! Mornes, ratatinés dans le conventionnel, médiocrement présentés, tristement illustrés par des slogans sans imagination, alignés en rangs d'oignons avec un sourire qui fait d'eux des patates...

Ah! si au moins ils étaient *laids*! Avec des trognes ravagées et des slogans du genre: "je suis candidat parce que je suis moins con que vous..."

Mais non, ils ne sont même pas laids, même pas tapageurs, même pas insolents.

Seulement obsédés d'être comme il faut, *correct*, d'être en somme comme l'électeur: *médiocre*. D'un bout à l'autre de la panoplie politique, c'est la même grisaille. Pas un *n'ose* faire une pas de côté, terrorisé à l'idée de paraître différent.

Question de moyens (financiers), me dira-ton. Faux.

La platitude de la campagne électorale est l'exact reflet, le symétrique, de la platitude du *jeu* politique. (Je ne parle pas des *enjeux*, lesquels sont tout de même sérieux, du moins en première approximation, et devraient donc inciter à beaucoup plus d'audace.)

En fin de compte, c'est bien cette disparité entre jeu et enjeu qui est inquiétante, parce que malsaine. Le mécanisme est bloqué. Tout le monde sait qu'il faut un cataclysme pour produire un déplacement remarquable des sièges. La partie étant ainsi pratiquement joué d'avance, personne ne se casse le bol. Ou plutôt: *personne ne se cassant le bol, la partie est jouée d'avance*. Nuance... De là à dire que les partis — tous les partis — ne font pas leur boulot, il n'y a qu'un pas — qu'il faut franchir.

Je déclare donc avec toute la solennité dont je ne suis jamais capable: "Partis politiques, vous êtes emmerdants, gnagnous, huileux, patatoïdes, comitaroïdes, asphyxiants, mous comme des coings bleus, pimbêcheux, intellectuellement concussionnaires, conformistes, décatis, gigolos, hypocondriaques,

pistonneurs, rogomeux, patraques, minaudiers, grognons, ergoteurs, couineurs, oxydés, synecdoques, poussifs, livides, déturnescents, hypovitaminés, épileptiformes, ménopausés, jacasseurs, copinards, amagnétiques, mandibulaires, prognathes, résiduaires, zombis, traîne-chausses, tripatouillesques, gélatineux, diarrhéiques, tourne-vestes, furonculeux, contraceptifs, décapotables, pneumectomisés, logomachiques... bref, j'en trouve plus.

Et vous savez ce que je vous fais? *Un bras d'honneur!* Et ce que je vous dis encore? *Couilles molles!*

Gil Stauffer

PS: A lire. Un texte hautement intéressant de Hughes Richard: "Sauser avant Cendrars", numéro spécial de la Revue Neuchâteloise (No 89).

PPS: Pour avoir efficacement produit des patates, M. F.T. Wahlen a — c'était justice — été nommé conseiller fédéral. Pour avoir, depuis des décennies, produit une foule d'idées lumineuses, visionnaires et prophétiques, Denis de Rougemont mériterait bien quelque chose comme un Prix Nobel.

CONFÉDÉRATION

La Ville fédérale : un test

Emprise envahissante de l'administration fédérale, mise sous tutelle linguistique des minorités romandes et tessinoises, présence tentaculaire de Berne à travers le territoire confédéral, au-delà des phrases toutes faites et des cris d'alarme trop éloquents pour être tout à fait fidèles à la réalité, il faudra bien en venir à une appréciation scrupuleuse de la réalité. Après les multiples coups de gueule des Romands dans la ville fédérale, sous la Coupole ou ailleurs, on attend avec une certaine im-

patience que des travaux d'évaluation sérieux soient lancés en la matière. Tant il est vrai que là, tout reste à faire: se contentera-t-on longtemps par exemple de sous-entendre qu'un Genevois (ou un Vaudois, etc.) qui "monte" travailler dans un des départements fédéraux est voué à perdre son identité dans les plus brèves échéances pour se confondre dans la masse des "suppôts" de Berne?

Jean-Claude Crevoisier, le conseiller national autonomiste du Jura-Sud, prenait certainement le problème par le bon bout en demandant (la question viendra de toute façon sur le tapis puisqu'il s'agit d'une initiative parlementaire) que soit réexaminé en priorité le statut de la ville fédérale.

Pour mémoire, les suggestions de Crevoisier qui devraient trouver leur justification dans un bilan précis de la situation actuelle:

1. Obligation pour la ville fédérale de créer et d'entretenir ou de financer, avec l'aide du canton, des écoles des degrés primaire, secondaire et gymnasial dispensant un enseignement complet dans les langues officielles reconnues dans la constitution fédérale.

2. Nécessité de rédiger dans les langues officielles de la Confédération toutes les informations apposées sur les installations et bâtiments publics.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

En attendant — ce qui prendra bien un demi-siècle — que le Conseil fédéral s'inspire des recommandations de deRougemont, vous pouvez toujours lire son "Rapport au peuple européen — Sur l'état de l'Union de l'Europe" 1979, (éd. Stock). Toto Aubert, lui, ne l'a pas lu. Ne lui ressemblez pas.

PPPS. "Il n'est rien qui me surprenne et me scandalise comme de voir les hommes désirer et rechercher furieusement le pouvoir — quand on ne devrait le prendre qu'avec terreur, et comme un fardeau incommensurable aux forces humaines, comme une dette impossible à éteindre." Mesdames et Messieurs les candidats, vous me ferez trois pages sur ces propos de Paul Valéry! Et que ça saute!...

NB: Pour ceux qui ne sauraient pas: pour faire un "bras d'honneur", tendre le bras droit devant soi, poing fermé vers le haut. Avec la main gauche bien ouverte, taper énergiquement la saignée du coude droit; l'avant-bras se relève... Ce geste signifie, grosso modo, que, hé bien, vous, vous en avez et l'autre n'en a pas. Faut vraiment tout vous expliquer.

3. Devoir d'éditer dans les langues officielles tous les documents relatifs aux scrutins communaux et cantonaux, tant que les fonctionnaires fédéraux domiciliés dans la ville fédérale n'ont pas le droit de vote et d'éligibilité dans leurs cantons respectifs.

4. Obligation d'accorder aux fonctionnaires fédéraux venant d'autres cantons, à l'instar des fonctionnaires internationaux, certains avantages matériels permettant notamment d'améliorer les conditions d'existence pour une représentation plus équitable des communautés linguistiques et des cantons à tous les échelons de l'administration fédérale.

